1. Case FRC 3302

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

MESSAGE.

Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif.

Du premier thermidor, l'an 6 de la République française, une et indivisible.

Le Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Cinq-cents un message dont la teneur suit :

Le Directoire exécutif au Conseil des Cinq-Cents.

Citoyens Représentans,

Lorsque le Directoire exécutif s'est déterminé à vous envoyer, le premier messidor, l'apperçu des dé penssde l'an 7, il a reconnu qu'il ne devoit pas retarder d'un seul

19 VII 98

jour un travail de l'expédition duquel dépend le maintien de l'ordre de la comptabilité, la publicité rapprochée de l'état des finances pendant l'an 6, et l'emploi des moyens qu'il est nécessaire de préparer pour consolider les bases de la prospérité publique dans l'intérieur, et prouver au dehors que la République veut faire respecter les fondemens qu'elle a jetés d'une pacification générale; mais son exactitude à cet égard ne produiroit pas l'effet qu'il en espère, si une prompte détermination de votre part ne donne bientôt à l'Europe une preuve de l'harmonie qui existe entre les deux pouvoirs, et du desir aussi bien senti que fortement prononcé de faire les fonds nécessaires pour assurer toutes les parties du service, maintenir sur pied des forces imposantes, rétablir la liberté des mers, et assurer le paiement des créanciers de l'État.

Telle est la situation politique des relations des différentes puissances; une manifestation accélérée et irréfragable de vos intentions devient aussi importante que le développement de son exécution; elle aura de plus l'avantage d'en préparer le succès et de le rendre par conséquent plus certain et plus efficace.

Les objets sur lesquels le Directoire exécutif a appelé votre délibération, exigeront par leur nombre et par leur importance une discussion qui se prolongera pendant plusieurs séances. La loi en exécution de laquelle le Directoire exécutif vous les a présentés, promet à la République le complément de vos travaux à cet égard avant le premier vendémiaire.

Par l'emploi de cette mesure, les ordres donnés en temps opportuns seront parvenus par-tout au commencement du nouvel exercice; on évitera les difficultés qui se sont présentées au commencement de l'an 6, et qu'on n'a pu surmonter encore: tout ce qu'on peut faire aujourd'hui d'utile en finance est subordonné à la prompte expédition de vos travaux.

Le Directoire exécutif insiste auprès de vous,

THE NEWBERRY
LIBRARY

citoyens représentans, pour que leur résultat soit réuni dans une seule loi qui fixe toutes les dépenses, leur assigne tous les fonds nécessaires, et contienne toutes les mesures d'exécution relatives à leur recouvrement.

Pour le président du Directoire exécutif,

Signé, MERLIN.

Par le Directoire exécutif :

Le secrétaire général. Signé, LAGARDE.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Thermidor an 6.